

# Tournoi National de Cusset

17 eme édition, 23 et 24 mars 2019



## Lieu de la compétition

Maison des Sports  
Avenue de l'Europe, 03300 Cusset



## Horaires

**Samedi 23 mars 2019**

Simple dame/Homme  
début des Mixtes (8h-20h)  
Simple ou Mixte le samedi

**Dimanche 24 mars 2019**

Fin des Mixtes  
Doubles Dames/Hommes (8h-18h)



## Lots

Chèques (Série Elite sur  
présence de N1)

Bons d'achat et lots pour les  
autres séries

## Services

- Buvette garnie
- Stand de vente et cordage Trinisport
- Series au CPPH



**3 tableaux pour les N1 avec une serie Elite N1 et  
meilleurs N2**

**Renseignements et inscriptions (GEO)**

Vincent Raboutot : [bcvc03@gmail.com](mailto:bcvc03@gmail.com)

Océane Chevreul : [oceanechevreur@hotmail.fr](mailto:oceanechevreur@hotmail.fr)

**RÈGLEMENT PARTICULIER**  
**DU 17 eme TOURNOI NATIONAL DU BCVC**  
**Les samedi 23 et dimanche 24 MARS 2019**

**Généralités**

1. Le Badminton Club de Vichy Cusset est heureux de vous accueillir pour son 17eme Tournoi National.

2. Le tournoi Seniors de simples, doubles et mixtes est un tournoi de badminton national ouvert aux séries **N1/N2/N3/R/D/P/NC** et aux catégories Minimes (classés D7) à Vétéran.

3. Le tournoi est autorisé par la ligue Auvergne-Rhône-Alpes sous le numéro d'autorisation : en cours.

4. Les juges-arbitres sont **Maryvonne GIRARDIN et Jean-Pierre ZAGORSKI**.

5. Le tournoi se déroulera sur deux jours : samedi 23 mars 2019 de 8h à 20h et dimanche 24 mars 2019 de 08H00 à 18h00 à la Maison des sports de Cusset (avenue de l'Europe 03300 CUSSET).

6. La **date limite d'inscription** est fixée au **12 mars 2019** et la confection des tableaux aura lieu le 16 mars 2019.

7. Le logiciel Badplus sera utilisé pour la gestion du tournoi.

8. Les frais d'inscription par joueur sont fixés à 18€ pour un tableau, 20€ pour deux tableaux et 22€ pour 3 tableaux (ne concerne que les N1), participation fédérale comprise. Les inscriptions sont à envoyer accompagnées du paiement (chèque libellé à l'ordre de « BCVC » à : M. RABOUTOT Vincent – 5 route de la pierre – 03150 LANGY.

Les inscriptions accompagnées de leur paiement seront prises en compte dans l'ordre de leurs arrivées.

Les envois par mail ne seront retenus qu'à réception par courrier du règlement correspondant. C'est à cette date de réception seulement que sera pris en compte l'inscription par ordre d'arrivée, critère de sélection en cas de surnombre de participants.

Aucune inscription ne sera remboursée en cas de désistement après la constitution des tableaux, sauf motif dûment justifié et déduit de la participation fédérale forfaitaire de 2€.

## Les participants

9. Chaque participant doit être licencié à la Fédération Française de Badminton (FFBAD) à la date du tirage au sort et être en règle vis-à-vis du règlement médical fédéral.

10. Il ne doit pas faire l'objet d'une interdiction de participer aux compétitions et tournois officiels.

11. Les joueurs mineurs restent obligatoirement sous la responsabilité des parents ou d'un dirigeant de leur club.

12. Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD, est exigée sur les terrains.

13. Le nombre de participants maximum est fixé à 60 paires en double et 60 paires en mixte et 100 joueurs de simple.

14. Les joueurs ne peuvent s'inscrire que sur **2 tableaux maximum** sauf pour joueurs classés N1 qui peuvent le faire sur les 3 tableaux.

15. Les joueurs peuvent s'inscrire en **Mixte ou en Simple le samedi**.

16. L'organisation des rencontres se fait comme suit : Samedi : Simples dames et simples hommes (poules, phases finales) début des mixtes Dimanche : Fin des mixtes et doubles hommes, doubles dames (poules, phases finales et finales)

17. Les tableaux seront faits au CPPH par séries, en favorisant les poules de 4 avec 2 sortants par poule, dans la mesure du possible (CPPH pris en compte au 9 mars 2019).

18. Le comité d'organisation se réserve le droit d'annuler ou de regrouper certains tableaux si besoin.

19. Création d'une série ELITE réservée aux joueurs N1, qui pourra être complétée par les meilleurs N2 afin d'être maintenue.

20. Lots : la série Elite sera récompensée en chèque sous réserve de présence de joueurs N1 et les autres séries en bons d'achat et lots divers. Cité ci-dessus.

## Déroulement du tournoi

21. Les joueurs doivent être présents à l'heure de leur convocation.

22. Dès leur arrivée, les joueurs devront se faire pointer à la table de marque. Conformément au règlement FFBaD en vigueur, un joueur ne se présentant pas le jour de la compétition sera déclaré forfait. Il devra justifier son absence dans un délai de 5 jours (avec un certificat médical par exemple à [sophie.bluy@badminton-aura.org](mailto:sophie.bluy@badminton-aura.org)).

23. Les matchs se dérouleront selon le règlement officiel de la FFBaD.

24. À l'appel de leur nom pour leur match, les joueurs disposent de 3 minutes pour tester les volants et s'échauffer. Il s'agira de bien respecter ce délai afin de ne pas prendre de retard sur l'échéancier du tournoi.

**25.** Le premier tour des tableaux se jouera en poules. Le tableau final se jouera en élimination directe.

**26.** Le temps de repos entre deux matchs sera de 20 minutes minimum. Ce temps peut être réduit avec l'accord des joueurs et du juge arbitre.

**27.** Les volants sont à la charge des joueurs. Les joueurs fournissent le même nombre de volants pour le match. En cas de litige sur les volants utilisés, les volants officiels du tournoi sont les Forza S6000

**28.** Les matchs sont en auto-arbitrage.

**29.** Tout volant touchant une structure fixe de la salle (plafond, rampe de chauffage, lumière) est compté comme une faute au service comme en jeu. Tout volant touchant les panneaux de basket, leurs supports ou câbles est compté comme let au service (maximum une fois, après faute) et faute en jeu.

**30.** Tout joueur désirant s'absenter de la salle doit le faire avec l'accord du juge arbitre afin de se tenir au courant de la suite de ses tableaux, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match. Les horaires fournis par affichage sont à titre indicatif.

**31.** Seul un représentant du club dûment identifié est en mesure de poser une réclamation à la table de marque.

**32.** Toute décision des juges-arbitres est sans appel

**33.** Les personnes présentes dans la salle de sport doivent respecter le règlement intérieur, les affichages de sécurité et la propreté des lieux.

**34.** Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans l'enceinte du gymnase ou ses abords directs.

**34.** Toute participation au tournoi défini à l'article 1 entraîne l'acceptation du présent règlement. Celui-ci sera visible à proximité des tableaux d'affichage et disponible à la table de marque. Le règlement fédéral s'appliquera pour tout point non cité ci-dessus.

**35.** Toute participation au tournoi défini à l'article 1 entraîne l'acceptation du présent règlement. Celui-ci sera visible à proximité des tableaux d'affichage et disponible à la table de marque. Le règlement fédéral s'appliquera pour tout point non cité ci-dessus.